



Jarville la Malgrange

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARVILLE-LA-MALGRANGE**

- - -

SEANCE DU 22 MARS 2026

Sous la présidence de Monsieur Claude LAVICKA, Doyen d'âge puis de Monsieur Jean-Christophe GACHENOT, Maire de Jarville-la-Malgrange, le Conseil Municipal de la Ville de Jarville-la-Malgrange s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville - Salon François Evrard.

Le 18 mars 2026, c'est-à-dire au moins 3 jours francs avant la séance, une convocation écrite a été transmise aux Conseillers Municipaux, portée au registre des délibérations, affichée et publiée dans les formes prescrites à l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

La liste des délibérations a été affichée dans les huit jours, conformément à l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales et les délibérations ont été transmises au Contrôle de légalité de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

- - - -

Étaient présents :

M. GACHENOT, M. ABBAS, Mme DUMAN-INAN, M. MERSCH, Mme LANGARD, M. CHEBLAOUI, Mme LITAIZE-MARCHAL, M. CONDE, Mme MANGEL-HILTZ, M. LAVICKA, M. GECHTER, Mme CRONEL, M. MARTIN, Mme BERCEAUX, M. LETIQUE, Mme POLLI, M. MAGNIN, M. DJURKOVIC, Mme CHANSOLME, Mme DUMARCAY, M. MILLION, Mme CHEBLI, Mme JACQUEMIN, Mme DA COSTA ROSARIO, M. LIDER, M. ANCEAUX, Mme BRONNER, Mme GALY, M. MATHERON.

Secrétaire de Séance : Catherine POLLI

- - - -

Monsieur Vincent MATHERON, Maire sortant donne lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales du 15 mars 2026, à savoir :

Nombre d'inscrits :	5 568
	(dont 24 ressortissants de l'UE)
Nombre de votants :	2 872
Nombre des enveloppes et des bulletins sans enveloppe trouvés dans l'urne :	2 872
Nombre des bulletins et enveloppes n'entrant pas en compte dans le calcul des suffrages exprimés :	84
Nombre de suffrages exprimés :	2 788
Liste « FAIRE JARVILLE » :	806
Liste « RÉUNIR ET AGIR POUR JARVILLE » :	1982

Monsieur Vincent MATHERON procède à la lecture de la liste des conseillers municipaux élus. Avant de céder la présidence à Monsieur Claude LAVICKA, Doyen d'âge de l'assemblée, il prononce son allocution, joint en annexe du présent procès-verbal.

Monsieur LAVICKA ouvre la séance du Conseil Municipal à 11 h 30.
Il déclare installés les nouveaux conseillers municipaux dans leurs fonctions et procède à la désignation du secrétaire de séance. Madame Catherine POLLI est désignée à l'unanimité.

N°1

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
ÉLECTION DU MAIRE

Aux termes de l'article L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur LAVICKA sollicite les candidatures.

La liste « Réunir et Agir pour Jarville » propose la candidature de Monsieur Jean-Christophe GACHENOT. Aucune autre candidature n'est proposée.

Madame MANGEL-HILTZ et Monsieur CONDE sont nommés comme assesseurs.

Monsieur ANCEAUX demande la parole et indique que la liste « Faire Jarville » ne prendra pas part au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	04
Nombre de votants (bulletins déposés) :	25
Nombre de bulletins nuls :	00
Nombre de bulletins blancs :	00
Nombre de suffrages exprimés:	25
Majorité absolue	13

Monsieur Jean-Christophe GACHENOT a obtenu 25 voix.

Monsieur Jean-Christophe GACHENOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Monsieur Jean-Christophe GACHENOT prend la présidence de la séance

N°2

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Aux termes de l'article L.2122-1 du Code général des collectivités territoriales, le Maire et un ou plusieurs Adjointes sont élus parmi les membres du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre d'Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

En ce qui concerne Jarville-la-Malgrange, le Conseil Municipal doit donc désigner un Adjoint au Maire au minimum et huit au maximum.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

FIXE : le nombre d'Adjoints au Maire à 8.

Adopté à la majorité par :

25 voix pour

04 abstentions (M. ANCEAUX, Mme BRONNER, Mme GALY et M. MATHERON)

N°3

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Aux termes de l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, les Adjoints au Maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes doivent comporter autant d'hommes que de femmes en cas d'élection d'un nombre pair d'adjoints, ou un écart égal à un entre le nombre d'hommes et de femmes en cas d'élection d'un nombre impair d'adjoints. Aucune disposition n'impose que le Maire et son 1^{er} Adjoint soient de sexe différent.

L'ordre de présentation de la liste des candidats aux fonctions d'Adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut être différent de celui-ci.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus, ils prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Après avoir sollicité les listes de candidats, chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote.

Monsieur ANCEAUX demande la parole et indique que la liste « Faire Jarville » ne prendra pas part au vote.

Candidats de la liste de M. ABBAS :

Alain ABBAS

Diren DUMAN-INAN

Didier MERSCH

Pascale LANGARD

Younes CHEBLAOUI

Christine LITAIZE-MARCHAL

Loïc CONDE

Lilou MANGEL-HILTZ

Madame MANGEL-HILTZ et Monsieur CONDE sont nommés comme assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 04

Nombre de votants (bulletins déposés) : 25

Nombre de bulletins nuls : 01

Nombre de bulletins blancs :	00
Nombre de suffrages exprimés:	24
Majorité absolue	13

La Liste de M. ABBAS a obtenu 24 voix.

**La Liste de M. ABBAS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Alain ABBAS, Diren DUMAN-
INAN, Didier MERSCH, Pascale LANGARD, Younes CHEBLAOUI, Christine LITAIZE-MARCHAL,
Loïc CONDE, Lilou MANGEL-HILTZ ont été proclamés adjoints et immédiatement installés.**

N°4

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

L'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que, lors de la première réunion du Conseil Municipal, immédiatement après l'élection du Maire et des Adjoints, le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

À cette occasion, il remet également à chaque Conseiller Municipal une copie :

- de la charte de l'élu local ;
- du chapitre III du CGCT relatif aux conditions d'exercice des mandats municipaux.

L'article L.1111-12 du CGCT précise que les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par la loi. Le mandat local se distingue d'une activité professionnelle et s'exerce dans des conditions qui lui sont propres. Il implique à la fois des droits et des devoirs, définis par la loi.

Ces principes, prévus par les articles L.1111-13 et L.1111-14 du CGCT, constituent la charte de l'élu local, qui rappelle les règles déontologiques et les garanties attachées à l'exercice d'un mandat électif local.

Le Conseil Municipal a pris acte de la lecture de la charte de l'élu local.

Avant de clôturer ce Conseil Municipal, Monsieur le Maire prononce son discours, joint en annexe du présent procès-verbal.

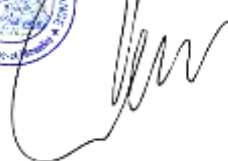
Monsieur le Maire convie les membres du Conseil à se rassembler sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour la photo officielle.

Séance levée à 12 h 15.

Catherine POLLI
Secrétaire de Séance




Jean-Christophe GACHENOT
Maire de Jarville-la-Malgrange



Annexe - Allocution de Vincent MATHERON - Maire sortant

(texte in-extenso)

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal sortant,
Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal entrant,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chères Jarvilloises, Chers Jarvillois.

Avant de passer la parole au doyen de notre nouvelle assemblée municipale, comme le veut l'usage républicain, je m'adresse à vous pour une dernière fois en ma qualité de Maire.

J'adresse, tout naturellement, mes salutations et félicitations républicaines à Jean-Christophe GACHENOT, son équipe et à tous les élus pour leur élection au Conseil Municipal de Jarville-la-Malgrange.

Depuis 2020, j'ai été votre Maire et, comme je m'y étais engagé alors, j'ai exercé le mandat que vous m'aviez majoritairement confié, dès la première minute et jusqu'à la dernière, sans relâche.

L'honneur et le bonheur d'être votre Maire ne m'ont jamais quitté.

Ce changement de fonction ne change ni mon combat politique, ni mes convictions, ni mes valeurs. Tout juste, il appelle à une nouvelle forme d'expression.

Je salue les électrices et les électeurs qui se sont déplacés aux urnes dimanche dernier pour choisir leurs élus, leur Maire et son équipe municipale pour les six années à venir.

La démocratie n'est jamais totalement acquise et peut, comme nous le déplorons partout à travers le monde, subir les pires assauts. Alors, se déplacer pour voter, prendre part au débat public, s'engager restent l'exigence que nous nous devons chacun d'investir.

J'ai de cela, depuis longtemps, nourri l'intime conviction que notre ville peut être, doit être un rempart.

Un rempart contre le repli sur soi, contre le rejet de l'autre, contre toutes les formes de discriminations et de violences, contre toutes les idéologies qui nourrissent chacun de ces maux.

L'élection qui a eu lieu dimanche dernier a donné un résultat clair, sans ambiguïté qui, bien sûr, me déçoit, tant pour le projet que nous portions que pour les étapes qui nous attendaient et qui s'annonçaient comme passionnantes. Mais, je prends pleinement acte de ce résultat.

Je suis beaucoup trop respectueux de la démocratie et du suffrage universel pour qu'il en soit autrement, même quand d'autres n'avaient pas attendu le second tour de l'élection municipale, le 28 juin 2020, ou l'installation du Conseil Municipal, le 4 juillet 2020, pour déjà contester la légitimité des élus que nous étions devenus, majorité et oppositions.

En 2020, nous avons collectivement fait le pari de la transformation de notre ville en dix ans (2020/2030), sans nier cette étape essentielle, ce formidable moment, presque unique, qui nous attendait : l'élection municipale et avec le débat démocratique qu'elle aurait dû susciter.

Pendant six ans, nous avons travaillé avec une philosophie : œuvrer dans ce mandat comme s'il n'y en aurait qu'un seul. Cela peut paraître aujourd'hui ironique mais en agissant ainsi, nous

n'avons jamais eu peur. Peur de faire face aux crises et elles ont été nombreuses, se succédant dans une déferlante jamais connue auparavant : crise sanitaire avec la pandémie de la Covid-19, crise énergétique, crise inflationniste, guerre en Ukraine et désordres géopolitiques mondiaux auxquelles s'est ajouté le sinistre de l'Hôtel de Ville, quelques mois après avoir été livré et mis en service. Peur de faire face aux problèmes pour n'en occulter aucun, même s'ils devaient nous coûter plus tard une part du suffrage universel. Je reste, à cet égard, intimement convaincu que le courage politique demeure une vertu.

À l'idée d'agir en responsabilité et en solidarité à travers chaque projet et chaque politique publique, nous avons aussi œuvré en se disant qu'il fallait, qu'il faut toujours tirer le meilleur du temps que nous avons. Ne pas perdre les minutes qui vite se transforment en heures, en jours, en mois et en années quand notre ville avait déjà tant de retard et accusait déclin démographique, perte d'attractivité, délitement social, perte de la qualité de vie...

Toujours chercher à améliorer la ville, à changer la ville pour changer la vie. Cela, nous l'avons fait et nous avons démontré qu'il n'y a pas de fatalité.

Aujourd'hui, Jarville-la-Malgrange se transforme.

Cette transformation se lit à travers les grands projets que nous avons portés : Les Promenades de Jarville, le Plan école nouvelle génération, le Plan patrimoine et énergie qui s'exécute de manière peut-être plus discrète mais qui aura mobilisé nombre de moyens... Elle se voit aussi à travers les politiques publiques que nous avons totalement reconstruites pour soutenir et accompagner les plus fragiles d'entre nous, les plus vulnérables d'entre nous, nos enfants et nos anciens. Elle se voit enfin à travers une gestion plus sérieuse, plus responsable, des deniers publics puisque chaque euro dépensé a été un euro utile. D'ailleurs, pour la première fois depuis plus de vingt ans, l'épargne brute de la Commune atteint 1 236 000 euros, témoin des marges de manœuvre enfin rétablies pour investir au profit de nos concitoyens.

Ce mandat n'aurait pas été possible sans les agents publics, communaux et métropolitains, que je veux remercier ici.

Je pense, à titre personnel, qu'il est crucial que la conflictualité politique ne déteigne pas sur les agents publics, comme ce fut le cas avant 2020 et comme certains ont tenté d'en teinter ce mandat, prenant les agents en étau entre rumeurs et polémiques. Ce à quoi je n'ai jamais voulu souscrire, jamais voulu répondre, jusqu'à ce jour.

Sans conteste, sur ce plan aussi, la situation en 2026 est radicalement différente de celle trouvée en 2020 puisque la situation des agents publics s'est considérablement améliorée entre :

- la mise en place d'un régime indemnitaire salué par la Chambre régionale des comptes, loin des primes et autres émoluments octroyés auparavant à quelques-uns en toute illégalité ;
- la mise en place des titres restaurant ;
- la mise en place de la prévoyance et de la mutuelle ;
- l'octroi d'autorisation spéciale d'absence pour valoriser l'engagement citoyen de nos agents publics ou pour les soutenir dans les épreuves qu'ils pouvaient traverser à titre personnel.

En 2020, la situation RH m'a vite imposé de déclencher une enquête administrative, laquelle a conduit, après un signalement au Procureur de la République, à une enquête de police pour des faits de violences et d'agressions sexuelles perpétrés par un agent contre ses collègues féminines. Cette enquête a révélé également des dysfonctionnements majeurs ayant conduit, le plus souvent, au départ des agents publics qui avaient mal agi. Je n'ai jamais eu à trembler, pas plus quand il a fallu au cours de mon mandat et sous mon autorité, traduire devant le Conseil de discipline, présidé par un juge, cette agente qui loin du respect qu'elle devait à nos concitoyens en a agressé plusieurs d'entre eux. Étrange alors d'observer que ces derniers pour certains ont fait, sans honte, aucune, la campagne de nos adversaires...

Je veux donc adresser mes remerciements et une mention particulière à la Direction Générale, le Directeur Général des services, son adjoint et son équipe de direction à qui aucun procès d'intention n'a été fait, bien au contraire et qui ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes, en particulier dans les moments les plus difficiles à raison des crises vécues.

Faire ville ce n'est pas qu'une addition de bâtiments, d'équipements et de projets. Ce sont aussi les femmes et les hommes du service public, des cadres aux agents de terrain. Je veux à toutes et à tous leur dire ma profonde reconnaissance et ma gratitude.

Je veux aussi remercier les acteurs et les partenaires du territoire qui se sont toujours engagés à nos côtés avec enthousiasme autour de chacun de nos projets que sont le Quai de l'Écluse, le futur Parc Famille Szejman aux abords du canal, le Parc René Tardy à la Malgrange, le Pôle de l'économie circulaire, la Maison de santé pluridisciplinaire...

Je veux remercier aussi l'incroyable force d'engagement citoyen de nos associations et de nos habitants qui, à travers le budget participatif ou nos concertations nombreuses, ont été au rendez-vous de la vitalité démocratique retrouvée de notre ville.

Je veux enfin remercier les élus de ma majorité municipale pour l'immense travail accompli durant ce mandat mais que je ne peux, hélas, rappeler ici avec exhaustivité, comme remercier celles et ceux qui m'ont rejoint dès 2014, date de ma première campagne pour l'élection municipale, en 2020 et naturellement en 2026 et qui ne m'ont jamais quitté.

Personne ne peut dire que Jarville-la-Malgrange n'a pas engagé sa transformation.

Personne ne peut dire que ce mandat n'a pas été utile à notre ville et à nos concitoyens.

Personne ne peut dire que notre ville n'est pas revenue sur la carte de la Métropole du Grand Nancy voire, sur la carte des villes qui comptent quand sont souvent cités en exemples des projets innovants comme La Cité du Faire ou de belles réalisations comme la fresque monumentale sur le chemin des écoles de La Californie.

Si j'en crois Sénèque, « nous commençons à vieillir quand nous remplaçons nos rêves par des regrets ». Alors, peut-être que depuis dimanche, je vieillis un peu.

J'ai un regret : avoir parfois laissé l'urgence à agir supplanter la méthode mais les crises l'ont souvent exigé ainsi ; avoir des rendez-vous probablement inachevés, des conversations qui n'ont pas eu lieu ou pas assez eu lieu.

En revanche, j'accepte la nature humaine pour ce qu'elle est et non pour ce que certains voudraient qu'elle soit. Et si je mesure aujourd'hui que soutenir, accompagner et reconforter, non dans le secret mais dans l'intimité de la relation, celles et ceux qui en avaient le plus besoin à raison des épreuves personnelles qu'ils ou elles traversaient, d'autres ont interprété cela, à tort, comme de la distance. Je trouve toujours assez curieux ce besoin de quelques élus, malheureusement toujours plus nombreux, de se mettre en scène sur les réseaux sociaux avec celles et ceux qui souffrent. J'ai trop de respect pour les gens pour faire de leur malheur une occasion d'exister médiatiquement.

Mesdames et Messieurs les Élus.

Permettez-moi ce dernier mot : la politique c'est le pouvoir de dire oui mais autant le devoir de dire non. Pas non pour faire mal, pour refuser d'entendre mais non parce qu'il en va de l'intérêt général.

La politique n'est pas la somme des intérêts particuliers ou l'addition des contraires. C'est trouver le chemin du consensus, souvent difficile et plus difficile encore à ouvrir et à arpenter.

Nous n'avons jamais agi avec démagogie, populisme et encore moins avec leurs armes : la rumeur, la polémique, le mensonge et les attaques personnelles.

Je le dis ici susciter les fausses colères d'hier c'est s'exposer aux vrais malheurs de demain. Alors, à celles et ceux qui se compromettent ainsi pour s'assurer une victoire électorale, je leur dis que le KO ne s'écrit pas toujours en deux lettres et les invite à ne pas le semer (chaos) dans le temps qui leur est imparti. Parce que je refuse la brutalisation de la vie politique, je serai d'autant plus à l'avenir un ardent défenseur de celles et ceux qui s'engagent pour autrui, pour le bien commun, comme un rempart à ces fossoyeurs.

Il n'y a que ceux qui ne font rien qui sont quasi assurés de ne pas se tromper.

Nous, nous avons agi, beaucoup fait. Trop pour certains, pas assez pour d'autres. Sans doute, et je l'accepte, que tout n'a pas été fait et toujours bien fait. Mais cela n'enlève en rien à ce que nous portons à notre ville de Jarville-la-Malgrange et à ses habitants, que nous aimons tant.

Parce que ce qu'il adviendra de Jarville-la-Malgrange nous concerne et nous dépasse, je vous laisse un héritage mais je ne vais nulle part car c'est ici ma place et mon combat politique. Ici mais plus au Conseil Municipal pour ce mandat.

Mon combat ne s'arrête pas là.
Pas ici. Pas maintenant.
Pas comme cela.

Je vous remercie.

Annexe - Allocution de Jean-Christophe GACHENOT - Maire

(texte in-extenso)

Mesdames et Messieurs, Mesdames Messieurs les élus, chers Jarvillois et chères Jarvilloises.

Merci d'être venu aussi nombreux aujourd'hui. Je tiens à vous exprimer ma gratitude, concernant le mandat que vous nous avez donné aujourd'hui. Le score est indiscutable, mais il est important d'évoquer au début de ce discours, ceux qui s'interrogent sur l'équité de ce résultat aujourd'hui.

Respecter le choix du peuple est fondamental et aujourd'hui on aura une petite musique montée, passer une incompréhension parfois une injustice, ce qui s'est passé dans les urnes de dimanche dernier, ça fait tout simplement la démocratie. Ceux qui contestent les résultats doivent réfléchir à leur propre respect pour la démocratie.

Il m'aurait été agréable aujourd'hui de pouvoir retransmettre en direct ce Conseil Municipal, ce qui n'est pas possible. Et on l'a vu en début de discours que les conditions de retransmission n'étaient pas optimales et c'est un vrai regret. Il est important que la démocratie puisse s'exprimer en temps direct et pas en temps différé.

Je souhaite tout d'abord vous remercier, tous les électeurs, pour me faire confiance et remercier mon équipe présente, tous présents aujourd'hui et leur dire que je suis très fier d'avoir pu conduire une équipe comme vous. Une équipe qui est à l'image de notre Commune, où chacun peut-être a pu se retrouver et c'est sans doute pour ces raisons que vous avez votées massivement pour nous.

Tous mes conseillers auront des délégations, s'il y a une chose que je sais bien faire, c'est déléguer et je vais le dire aux adjoints c'est que je sais très bien déléguer et à Monsieur Alain ABBAS je vais lui dire que je sais déléguer très très très très bien. Comme il paraît qu'on se ressemble un petit peu, cela va m'arranger dans certaines occasions.

Cette équipe se met au service bien évidemment de la population et on ne va pas revenir sur le programme, mais il s'agit maintenant de le mettre en place, nous avons des grands projets. Et ces grands projets vont être conduits par une équipe et ça ne va pas se faire tout seul. Il faut plusieurs autres éléments pour que nous puissions réussir.

Le premier élément c'est la confiance et la participation des Jarvillois. Alors la confiance vous nous l'avez témoignée dimanche dernier, la participation on l'attend, on l'attend car nous avons dit que nous souhaitions créer des comités de quartier, pour être plus proches des quartiers, pour que les décisions viennent des quartiers, et non pas s'imposent à eux, comme par exemple, un sens de circulation qui arrive brutalement sans qu'on en ait été informé. Et donc nous allons bien évidemment compter sur la participation et un maximum de Jarvillois, et pour cela, bien évidemment, il faut que les élus aient la confiance et soient exemplaires. Et à ce titre, je prends un engagement, au nom de toute mon équipe, d'avoir une exemplarité dans le comportement et dans l'attitude que nous devons avoir avec l'ensemble des habitants.

Et ça ne suffira pas, d'autres éléments : nos voisins déjà. Nous travaillons main dans la main avec Vandœuvre-lès-Nancy, je pense que tout le monde l'aura compris et nous allons avoir à cœur de restaurer une véritable confiance qui s'est un peu perdue au cours de ces six dernières années et en ce sens, je remercie Stéphane HABLOT pour son soutien sans faille. Mais nos voisins c'est également Heillecourt et avec qui nous allons travailler également de concert, avec Monsieur Didier SARTELET, mais également Madame Sabine LEMAIRE, sa Première Adjointe, qui est également venue nous soutenir.

Pour Laneuveville-devant-Nancy, nous attendons les résultats, mais nos Communes sont également très proches et doivent travailler ensemble.

Pour réussir, il va nous falloir également travailler avec des partenaires, notamment la Métropole du Grand Nancy, nous ne pouvons rien faire sans la Métropole du Grand Nancy, nous ne pouvons rien faire sans le Département, sans la Région et donc nous comptons sur eux. Mais la Métropole ne doit pas s'imposer dans notre Commune, imposer des projets ou des visions différentes. Nous devons défendre nos territoires, c'est très important. À ce titre, nous avons trois élus métropolitains qui sont Claude LAVICKA, Lilou MANGEL-HILTZ et moi-même. Nous défendrons à la Métropole les projets importants et feront entendre votre voix, dans tous les projets que nous aurons à mener.

Dans les éléments que nous ne maîtrisons pas malheureusement, c'est la conjoncture économique. On le voit, depuis quelques jours, pour ceux qui font leur plein d'essence, c'est extrêmement compliqué et personne ne peut prévoir au cours de ces six années qui vont venir, ce qui va se passer.

Pour cela nous devons avoir au niveau de notre Commune, une rigueur au niveau de la gestion des finances, car il nous faut avoir ce matelas lorsqu'une crise s'impose à nous, nous devons avoir ce matelas qui nous permet de faire face à la crise sans avoir à recourir au levier fiscal qui a été actionné au cours de ce mandat. Nous devons bien évidemment retrouver dans les années qui viennent un taux de fiscalité qui nous rapproche de nos Communes voisines. On ne peut pas continuer à avoir dans une Commune comme Jarville-la-Malgrange un des taux d'imposition les plus élevés, alors que nous sommes une des Communes les plus pauvres de la Métropole.

Pour cela, il faut une rigueur budgétaire et je compte sur l'ensemble de mes Adjoints et de mes Conseillers pour y arriver. Nous avons l'expertise avec nous pour pouvoir y arriver.

Mais tout cela ne pourra pas se mettre en place sans la force majeure de notre Commune, c'est-à-dire les agents. Les agents, alors je n'ai pas la même lecture que Monsieur MATHERON en début de son discours et je vais essayer de donner un discours sincère de mon analyse de la situation.

Quelqu'un qui viendrait sur Jarville aujourd'hui demanderait à comparer la liste des agents entre 2020 et 2026 demanderait très certainement s'il ne s'est pas trompé de Ville. Nous avons fait face à un nombre de départs très important. Trop important. Ces départs ont été dus en raison des demandes très fortes qu'il leur a été faites, des demandes qui ne sont pas seulement par rapport à l'exercice de leurs métiers, mais parfois de choisir entre s'allier à une vision de la manière dont on va diriger une Commune et pour ceux qui s'y sont opposés, qui n'ont pas voulu se rallier, certains ont préféré partir, certains qui étaient fortement attachés à notre Commune ont dû prendre cette décision de la quitter. Je vois que quelques-uns sont venus aujourd'hui. Ce chantier va être très important car aujourd'hui nous avons une Ville qui est fracturée à l'intérieur. Nous ne pouvons rien faire sans les agents de la Commune. Ce sont eux qui « font tourner » notre Commune et pour cela ils doivent évoluer dans un cadre qui saine et paisible. Nous avons eu tout au long de ce mandat des messages qui nous étaient adressés, nous avons pu lire des mails, des SMS, qui ont été complètement ignorés, jusqu'à ce qu'un signalement soit fait par l'intersyndical auprès du Préfet pour lequel j'ai hâte demain matin de voir la réponse qui a été apportée puisqu'une réponse y a été apportée.

Je vais dire aujourd'hui que je serai le Maire de tous les agents et que malheureusement, quand on est agent, on peut nouer des liens avec les élus, mais il ne faut pas que cette amitié devienne sur le lieu de travail, du copinage, qui fait que si tu n'es pas avec moi, tu es contre moi. Et je sais qu'il va y avoir des situations assez difficiles mais je suis confiant sur l'intelligence de tout le monde, pour dire qu'aujourd'hui nous devons travailler main dans la main et que d'une manière ou d'une autre, il faudra retrouver cette confiance de travailler ensemble, travailler pour et au service des Jarvillois et des Jarvilloises, et pour qu'à nouveau Jarville-la-Malgrange puisse, lorsqu'il y a un poste à pourvoir, devenir un endroit où on a envie de venir et d'exercer son métier. Je leur fais confiance et en tout cas j'essaierai avant les vacances scolaires de rencontrer l'ensemble des agents de la Commune.

Si nous réussissons bien évidemment à mettre en phase tous les paramètres, ce sera pour construire les projets que nous avons proposés. Les projets qui ont des ambitions fortes pour notre Ville, de la transformer, pas seulement dans les mots mais dans les faits, notamment ce

qu'on appelle le Quartier de l'Écluse qui va effectivement au bout de six ans, aboutir sur quelque chose qui sera un véritable centre-ville pour les habitants.

Je voulais terminer de manière un petit peu plus légère, parce qu'effectivement nous savons que nous arrivons derrière une équipe avec une manière différente, mais il y a une forte tension, que ce soit avec les habitants avec les agents avec les partenaires, la Métropole. Mon téléphone a beaucoup sonné cette semaine, de tous les côtés même du côté de la Majorité actuelle, j'ai senti quand même comme un réjouissement de ce changement. Et donc je souhaite bien évidemment travailler avec les partenaires Métropolitains car il y a une élection aujourd'hui qui sera déterminante concernant l'orientation que va prendre la Métropole et bien évidemment nous saurons travailler avec l'ensemble des partenaires quels qu'ils soient.

Ce que je voulais vous dire, ma fierté évidemment d'être ici aujourd'hui et comme on nous a un peu accusé de copier nos concurrents, autant laisser y croire jusqu'au bout. Donc je finirai par une citation. Alors je n'ai pas malheureusement pas la richesse de catalogue de mes opposants. Je vous dirais juste que comme disait la mère de Forrest Gump : « la vie c'est comme une boîte de chocolat, on ne sait jamais sur quoi on va tomber ».

Alors quand nous sommes arrivés, il y a 30 ans avec mon épouse Florence, présente dans le fond de la salle, nous n'imaginions pas que nous allions rester autant de temps et que je serais ici aujourd'hui.

Nous sommes venus ici à Jarville-la-Malgrange parce que Florence travaillait à l'époque l'école Calmette et Guérin, elle y travaille toujours et moi je travaillais dans les Vosges et c'était bien pratique de pouvoir accéder rapidement à l'autoroute.

Et donc au soir de l'élection de dimanche dernier, c'est une tranche de vie qui est passée avec plein d'évènements qui sont revenus à moi. Bien sûr la naissance de mon deuxième fils Antoine et de Pauline, Pierre été déjà né lorsque nous sommes arrivés. La première fois où j'ai amené Pierre à l'école maternelle, j'ai d'ailleurs fait toutes les rentrées des classes de mes enfants.

99, la tempête du siècle, la cheminée de la CRS 39 s'est écroulée. J'ai d'autres heureux évènements, comme mon mariage, le 9 juin 2001, ici même.

2012, les crues que nous avons connues dans cet endroit même où on décide de construire une école aujourd'hui. Autant d'évènements qui me sont revenus comme ça pour me dire que nous avons construit notre vie à Jarville-la-Malgrange, que nous y étions bien, nous avons fait des rencontres très riches, d'amis, de parents qui sont venus et puis il y a eu un évènement qui était presque aussi fort que la soirée de dimanche. Et en fait on a tous vécu ensemble, c'était le baptême de mon fils le 12 juillet 1998, jour de la finale, France-Brésil, nous n'avons pas fait exprès. Nous avons choisi un peu avant puis la date est arrivée et on a passé une soirée magique avec d'abord avec la pluie le matin, un soleil radieux l'après-midi, cette belle victoire et lors de cette soirée il s'est passé quelque chose d'extraordinaire je pense. C'est-à-dire que tout le monde s'est retrouvé uni, tout le monde s'est mis derrière son équipe, son équipe était à l'image de la France et qui était à l'image de notre Ville. Et en fait personne ne s'est posé la question une joie commune comme seul le sport peut le proposer.

Dimanche dernier, nous n'étions pas loin, même si c'est une victoire politique. Mais en tout cas je me suis dit que cette Ville, à l'image de notre équipe de foot justement de 98, cette Ville on a réussi à la réunir.

Et ça tombe bien parce que c'est le nom de notre liste. Donc peu importe, vous avez compris qu'il nous faut agir maintenant pour pouvoir faire « Réunir et agir à Jarville ».

Je vous remercie encore beaucoup et je vous dis « Vive Jarville ! »
Merci beaucoup.

Nous vous donnons rendez-vous au Kiosque pour un verre de l'amitié et c'est nous qui payons, ce n'est pas le contribuable.

Nous resterons pour prendre une photo d'équipe du conseil municipal et nous vous retrouvons au kiosque autour d'un verre de l'amitié.

Merci.

